 ****

**TERMES DE REFERENCE DES SOUS-BENEFICIAIRES TRANSVERSAUX (PROVINCIAUX) DANS LA MISE EN OEUVRE DES SUBVENTIONS GC7 DU FONDS MONDIAL 2024 – 2026**

1. **Contexte et justification**

La République Démocratique du Congo (RDC) a obtenu un financement dans le cadre du 7éme cycle de financement (GC7) pour la période 2024-2026. Ce financement est aligné sur la stratégie nationale visant à « Combattre les pandémies et bâtir un monde meilleur et plus équitable », avec pour objectif principal l'accélération de la riposte contre le VIH/Sida, la Tuberculose et le Paludisme, tout en renforçant le système de santé. L'objectif de cette demande de financement est de maximiser l'impact dans la lutte contre ces trois maladies. Forts de leurs expériences, CHAI et SANRU ont été sélectionnés en tant que principaux récipiendaires (PR) de la société civile, en complément de la CAGF qui représente le volet gouvernemental dans le nouveau modèle de financement du Fonds Mondial pour la période 2024-2026.

Ce financement, qui succède au projet NMF3, a pour objectif de réduire la morbidité et la mortalité liées aux trois maladies afin de préserver les avancées réalisées au cours de la dernière décennie. La mise en œuvre de ces financements implique une compréhension approfondie des aspects essentiels identifiés dans la demande, notamment la priorisation des domaines prioritaires de santé (DPS), la définition des résultats attendus pour chaque DPS, une planification rigoureuse des activités et une coordination efficace entre les différents acteurs impliqués.

Dans un souci d'optimisation et de rationalisation des opérations, il a été décidé de confier la gestion des interventions relatives aux trois maladies à un seul soumissionnaire (SR) transversal, chargé de coordonner les activités sur le terrain par domaine prioritaire de santé (DPS). Dans cette optique, CHAI et SANRU sont conjointement impliqués dans 16 DPS et exclusivement dans 8 DPS pour le VIH/TB, en collaboration avec CHAI, comme indiqué dans la liste en annexe. Ainsi, CHAI et SANRU sont chargés de mener un processus commun de recrutement des SR pour ces DPS convergents, afin d'assurer la mise en œuvre efficace des subventions au niveau des zones de santé. Les présents termes de référence détaillent les rôles et responsabilités des sous-bénéficiaires dans la mise en œuvre de ces interventions dans le cadre de la subvention GC7 du Fonds Mondial pour la période 2024-2026.

* 1. **Objectifs**
		1. **Objectif général**

Les Sous-récipiendaires transversaux recrutés à l’issue du processus contribuent à la mise en œuvre efficace des subventions du Fonds Mondial en RDC dont les buts sont les suivants :

1. **Pour le VIH** :
* Contribuer au développement du pays en freinant la propagation du VIH auprès des individus, familles et communautés et assurer la prise en charge globale de tous les patients co infectés TB/VIH en RDC ;
* Réduire la mortalité liée au VIH de 9.5% à 7.4% ;
* Réduire les nouvelles infections VIH de 95% d’ici 2027 ;
1. **Pour la Tuberculose :**
* Réduire la mortalité due à la Tuberculose de 4, 6% en 2024, 5% en 2025 et 2026 ;
* Réduire l'incidence de la TB à 311 pour 100 000 d’ici fin 2026.
1. **Pour le Paludisme**
* Réduire la mortalité liée au paludisme de 70% d’ici 2028 et l’incidence du paludisme de 50% d’ici 2028.
1. **Pour la Covid 19**
* Contribuer à interrompre la transmission de COVID-19 et de minimiser son impact sanitaire et socio-économique sur toute l'étendue de la RDC.
	+ 1. **Objectifs spécifiques de la mission des Sous-Récipiendaires**

Le SR doit garantir la mise en place des éléments suivants :

* Des ressources et moyens adéquats pour remplir sa mission, avec une répartition géographique des effectifs permettant une visite mensuelle de chaque zone de santé.
* Des mesures nécessaires et appropriées pour assurer la disponibilité de médicaments et produits médicaux de qualité dans les Établissements de Santé Secondaire (ESS), et pour assurer un suivi efficace de leur gestion, distribution et consommation dans toute la DPS.
* Des mesures nécessaires et appropriées pour suivre toutes les ressources matérielles (équipements, matériels, véhicules) mises à disposition, ainsi que celles fournies par des tiers dans la DPS (membres des ECZS, SSR...), et rendre compte périodiquement au PR.
* Des mesures nécessaires et appropriées pour gérer et décaisser avec prudence et efficacité les fonds des subventions allouées pour ses opérations, ainsi que ceux destinés aux Boutiques de Centres de Zones de Santé (BCZ), ESS et Sites des Soins Communautaires, en rendant compte périodiquement au PR.
* Un dispositif de soutien aux acteurs de la pyramide sanitaire pour garantir la collecte de données de qualité sur les patients et les médicaments.
1. **Rôles et responsabilités/ mission des SRs transversaux**

Les responsabilités du Sous-Récipiendaire seront principalement centrées sur le suivi et le contrôle de l'efficacité et de la qualité de la mise en œuvre des activités des subventions, avec un accent particulier sur les approvisionnements en produits pharmaceutiques et médicaux.

Plus spécifiquement, à partir du tableau de bord, un système d'information logistique intégrant les données du DHIS2 (formulaires SIGL FOSA et SIGL BCZ/CDR/BCAF) avec des données complémentaires encodées directement dans la plateforme, le Sous-Récipiendaire aura pour objectif d'améliorer l'analyse des données sanitaires et logistiques dans les DPS soutenues par le Fonds Mondial. Ceci inclut une vue d'ensemble des stocks au niveau des BCZS et ESS afin d'anticiper les ruptures de stock, prévenir les pertes par péremption, identifier et corriger les incohérences, soutenir l'Unité Technique de Gestion Logistique (UTGL) au niveau provincial, faciliter le rapportage au Ministère de la Santé et au Fonds Mondial.

Le soumissionnaire devra avoir des équipes capables d'utiliser ce tableau de bord pour : (i) Analyser les données sanitaires et logistiques pour éclairer les décisions ; (ii) Soutenir l'UTGL provincial dans l'élaboration du Plan de distribution des intrants ; (iii) Aider les ECZS à améliorer la promptitude et la complétude des données dans le DHIS2, en particulier les formulaires SIGL ESS et SIGL BCZ/CDR/BCAF ; (iv) Identifier les problèmes d'information logistique par ZS et par ESS afin de guider les missions sur le terrain et proposer des sujets de discussion lors des réunions au niveau de la DPS ; (v) Fournir un appui technique sur la gestion des médicaments aux différents niveaux de la province, en particulier aux ZS si nécessaire ; (vi) Assurer un appui technique et financier aux équipes des Zones pour l'organisation des activités de communication et communautaires ; (vii) Travailler en étroite collaboration avec la CDR, la DPS et le comité provincial de la riposte contre la Covid-19 respectivement dans le domaine des approvisionnements et du suivi/supervision au niveau des BCZS, des laboratoires provinciaux/sites de dépistage Covid-19 et des ESS/SSC, en fournissant un appui technique si nécessaire.

1. **Plan de gestion des approvisionnements**

Sur le plan de la gestion des approvisionnements, il faut :

* 1. **Visiter mensuellement chaque Zone de Santé, le laboratoire provincial/site de dépistage Covid 19 et au moins 3 ESS et 3 sites de soins communautaires dans chacune des DPS afin de :**
* Vérifier la disponibilité des médicaments et produits médicaux au niveau du BCZ et au niveau des ESS ainsi que la disponibilité et la tenue des outils de gestion ;
* Procéder mensuellement à l’analyse du stock disponible utilisable (SDU) et de l’évolution des MAD (Mois d’approvisionnement disponible) en vue d’appuyer le réapprovisionnement
* Vérifier l'effectivité de la distribution de CDR vers les ZS et des BCZ vers les ESS (bordereaux/bons de livraisons et spot check physique dans au moins 3 ESS et 3 sites des soins ;
* Vérifier l’existence du stock de sécurité à tous les niveaux (au moins 2 MAD au BCZS et 1 MAD à l’ESS/SSC) et le rapporter trimestriellement aux PR ;
* Vérifier la cohérence entre les données de consommations rapportées/déclarées, les stocks (reçus et disponibles), les données d'utilisation des services et des traitements administrés ; et ainsi vérifier la qualité de la validation des commandes des ESS au niveau des BCZS ;
* S’assurer de la disponibilité des intrants de prélèvements Charge virale dans les sites de prélèvements ainsi que les intrants d’analyse dans les sites GenExpert/Laboratoires pour les aspects VIH ;
* Vérifier l’existence de la remontée des commandes des ESS aux BCZS et des BCZS à la DPS, conformément au calendrier de distribution qui sera communiqué par le niveau provincial (DPS et CDR) ;
* Vérifier les respects de l’utilisation des ordinogrammes dans les ESS / sites des soins communautaires visitées ;
* Assurer le cas échéant, certains approvisionnements en urgence en collaboration avec la CDR et la DPS ;
* Renforcer des compétences des équipes de BCZ et prestataires en estimation des besoins, gestion de stock, commande, rapportage dans DHIS2 et analyse des données sanitaires et logistiques ;
* Appuyer les équipes des ZS dans la redistribution des produits afin d’éviter les péremptions et les ruptures ;
* Assurer le suivi des activités de pharmacovigilance.

Le Sous bénéficiaire effectuera des visites conjointes avec le personnel de la DPS dans les BCZS et ESS, au moins une fois par trimestre. Pour ce, Il partagera son planning de mission avec la DPS.

* 1. **Participer activement aux activités et réunions des DPS (cellule approvisionnement, UTGL, comité provincial de la riposte Covid 19) afin de :**
* Fournir les informations pertinentes sur la disponibilité, gestion, la distribution et la consommation des médicaments et produits médicaux au niveau des ZS (BCZ, ESS et SSC) ;
* Participer et contribuer à l'analyse des données GAS sur la disponibilité, la distribution et le pipeline, l'utilisation des intrants ;
* Apporter à la DPS une analyse sur la consommation en lien avec les données épidémiologiques et autres facteurs affectant les besoins ;
* Apporter son expérience de terrain pour anticiper des problèmes ;
* Participer à la sous-commission médicaments ;
* Participer au prélèvement des échantillons pour expédition au laboratoire de contrôle qualité ;
* Fournir les informations sur la qualité de la prise en charge (respects des protocoles) telles que collectées lors des visites des ZS ;
* Fournir l’information sur la variation substantielle dans le nombre de cas et consommation d’intrants (consommation anormale ou flambée) ;
* Proposer les ZS et les structures nécessitant le PUSH des médicaments et produits médicaux ;
* Vérifier que la DPS/UTGL transmet les réquisitions des BCZS à la CDR, conformément au calendrier de distribution mis en place ;
* Vérifier que la DPS/UTGL en collaboration avec la CDR transmet le calendrier de distribution trimestriel aux BCZS ;
* Participer à la sélection des transporteurs qui seront utilisés par la CDR pour la distribution des intrants aux BCZS (comité de sélection constitué du SR et/ou Antenne du PR, DPS et CDR) ;
* Participer à l’élaboration et gestion des plans d’approvisionnement.
	1. **Collaborer et appuyer la (les) CDR :**
* Participer aux réceptions des produits au niveau de la CDR ;
* Participer aux inventaires des CDR ;
* Suivre la réalisation des approvisionnements des ZS faits par la CDR ;
* Procéder à l’évaluation semestrielle de la CDR dans le cadre de leur contrat basé sur la performance ;
* Procéder au paiement des frais de transports des intrants réalisés par les CDR après vérification de leurs factures.
	1. **Prendre sans délai des actions en cas de mauvaise gestion des médicaments (mener des investigations, informer le PR, informer la DPS, saisir les autorités politico-administratives locales, etc.) ;**
	2. **Assurer le stockage et la distribution des Moustiquaires imprégnées d’Insecticides à longue durée (MII) pour le volet Malaria ainsi que des EPI pour le volet COVID 19**
	3. **Assurer le suivi du transport des échantillons de crachats entre les centres de dépistage et le laboratoire central pour les cas de tuberculose multi-résistante**
	4. **Assurer le suivi de transport des échantillons Charge Virale des sites de prélèvement vers les sites Gen Expert ainsi que le rendu des résultats**
	5. **Rapporter mensuellement et de manière ad hoc (pour les urgences) aux PRs, toutes les informations en rapport avec :**
* la gestion, la distribution, la disponibilité et l’utilisation des médicaments ;
* les risques de péremption, de rupture, les ruptures, les pertes ainsi que le vol des médicaments (sans délais) ;
* les performances des ZS sur la gestion des médicaments et produits médicaux pour leur prise en compte dans le paiement des subsides par la CAGF ainsi que par les EUP dans les ZS PBF.
	1. **Rapporter trimestriellement aux PRs sous format convenu les quantités d’intrants distribués de la CDR vers les ZS et des ZS vers les ESS reprenant la date de distribution et la date de péremption par produit**
	2. **Pour les DPS avec DFF**

En ce qui concerne le suivi de la gestion des approvisionnements et des stocks, notons que l'approche DFF prévoit un appui en médicaments essentiels autres que ceux de lutte contre les trois maladies Palu, TB et VIH. Environ 78 articles seront régulièrement déployés vers les établissements de soins de santé. Dans le cadre du DFF, à travers ses LMIS/Superviseurs des axes, le soumissionnaire aura en plus la responsabilité de :

1. **Au niveau provincial**
* Participer à la réception des intrants à la CDR

Cette réception se fait sous deux formes :

* La réception des colis des FOSA pour couvrir les besoins de 3 mois, confectionnés à partir d’ASRAMES
* La réception item par item qui doivent aller vers les zones de santé.
* Suivre la distribution des intrants de la CDR vers les BCZ :
* Participer à l’enlèvement des colis par zone de santé.
* S’assurer du respect du délai de livraison entre 20 et 25 jours ;
1. **Au niveau de BCZ**
* Participer à la réception des intrants au BCZ dans la ZS de résidence de LMIS ;
* Suivre la disponibilité des intrants : Procéder à l’inventaire physique et théorique des 5 intrants dont SRO-Zinc et Amoxicilline et 3 autres aléatoires, dégager les écarts et les traiter.
* Vérifier le degré de satisfaction des commandes des zones de santé à partir de la deuxième distribution de la CDR.
1. **Au niveau des établissements des soins**
* Suivre la disponibilité des intrants : Procéder à l’inventaire physique et théorique des 5 intrants dont SRO-Zinc et Amoxicilline et 3 autres aléatoires, dégager les écarts et les traiter.
* Procéder à la triangulation de la consommation de SRO-Zinc et les cas de diarrhée.
1. **Au niveau des SSC**
* Suivre la disponibilité des intrants : Procéder à l’inventaire physique et théorique des 5 intrants dont SRO-Zinc et Amoxicilline et 3 autres aléatoires, dégager les écarts et les traiter ;
* Procéder à la triangulation de la consommation de SRO-Zinc et les cas de diarrhée ainsi que de celle de l’Amoxicilline et les cas des IRA chez les moins de 5 ans
1. **Gestion des finances et des ressources matérielles**

Sur le plan de la gestion des finances et des ressources matérielles, il faut :

* + - Décaisser trimestriellement des fonds en faveurs des BCZS, ESS et SSC pour les activités : stockage, transport des intrants, réunion de monitorage communautaire, sensibilisation dans les lieux publics et les visites à domicile.
		- Décaisser trimestriellement aux BCZS, ESS, SSC et CAC pour les activités en lien avec le renforcement des structures communautaires et le suivi communautaire dans les DPS concernées pour la subvention RSS communautaire et C19 RM 2021 ;
		- Assurer le paiement basé sur la performance au niveau des ZS pour le transport et le stockage des médicaments. Les modalités de ce paiement seront incluses dans le contrat de partenariat entre le Soumissionnaire et le Bureau Central de la Zone de Santé. Le Sous Récipiendaire versera au BCZS chaque mois le montant nécessaire au paiement des allocations de transport aux IT des ESS ; cette allocation versée à l’Infirmier Titulaire de l’ESS ou son délégué par l’Administrateur Gestionnaire de la ZS fait l’objet d’un soubassement signé par lui-même. La condition sine qua non d’accès au versement de l’allocation est la remise par l’ESS d’un rapport de consommation et d’une réquisition appuyée par un rapport synthèse mensuel de la gestion des médicaments de l’ESS conforme aux documents produits à cet effet.
		- Vérifier l’effectivité de la réalisation ainsi que la qualité des activités financées
		- Collecter et valider les pièces justificatives des activités financées
		- Transmettre mensuellement les données financières (dépenses SR et dépenses en faveurs des ZS) suivant le format exigé ainsi que les pièces justificatives au PR ;
		- Inventorier et suivre trimestriellement l’état des toutes les ressources matérielles et équipements de la subvention au niveau des ZS (vélos, véhicules, microscopes, kits informatiques, kits solaires ….) et rapporter au PR.
1. **Plan programmatique et managérial**

Le Sous Bénéficiaire, étant transversal, doit :

S’assurer de la bonne coordination des activités TB/VIH/Palu sur le terrain, notamment pour le communautaire. Il doit faire remonter l’information en cas de doublons ou de non-rationalisation des ressources

S’assurer de la bonne coordination des activités en faveur des populations clés (si existence d’un Centre Convivial dans le cadre du projet GC7 dans la province) ;

S’assurer de la bonne coordination des activités Genre et Droits Humains selon l’approche HUBs (si existence du HUB dans le cadre du projet GC7 dans la province/ville) ;

S’assurer aussi de la bonne coordination des activités liées au COVID 19 et faire remonter les informations de manière hebdomadaire.

Il devra donc :

* + - Vérifier lors des visites sur terrain, l’effectivité et la qualité de la mise en œuvre des activités de lutte contre les 3 maladies ainsi que contre la Covid 19 dans les zones de santé : prévention, prise en charge, gestion des intrants ;
		- Prendre sans délai des actions en cas de problèmes identifiés de mise en œuvre des activités : feedback aux ECZ, supervision conjointes avec la DPS, informer le PR ;
		- Appuyer l’organisation de communications et activités communautaires (masses media, relais communautaires, assistants sociaux, sorties mobiles en faveur des populations clés, etc.) ;
		- Appuyer les ECZ dans la collecte mensuelle des données et dans la transmission/partages des données et rapports validés à la hiérarchie et aux partenaires (à travers le DHIS2 et autres mécanismes selon les cas) ;
		- Veiller mensuellement à la complétude des données programmatiques dans DHIS2 et prendre les actions nécessaires avec la DPS en cas de dysfonctionnement ;
		- Analyser mensuellement les données et rapports validés de différentes ZS et Centres Conviviaux, et transmettre au PR en réservant des copies aux DPS et antennes provinciales des PR ;
		- Fournir un appui technique et managérial aux équipes de DPS et BCZ selon les besoins (élaboration PAO, Organisation des revues périodiques…) ;
		- Assurer un appui technique (orientations, feedback, actions correctrices) et logistique aux ECZS pour l’organisation et la tenue des revues mensuelles ;
		- Appuyer le PR dans le suivi de la maintenance et du bon fonctionnement du réseau de diagnostic rapide moléculaire du Pays (machines GX, panneau solaire, climatiseur solaire) sur les sites existant dans sa DPS. Participer aux réunions de monitoring provincial, du comité de pilotage et dans la mesure du possible dans celles des ZS et veiller au partage de compte rendu ;
		- Elaborer un PAO trimestriel des activités des subventions et le transmettre au PR ;
		- Transmettre le rapport programmatique trimestriel suivant le format exigé et dans le délai contractuel convenu ;
		- Assurer un accompagnement de proximité aux activités du Centre Convivial/Intégré existant dans la province ;
		- Assurer une coordination des activités du HUB Genre et Droits Humains et rapporter au PR ;
		- Participer aux réunions des cadres de concertations HUB avec les parties prenantes dans la province.